

PROGRAMME DE RECHERCHE URBAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Action concertée incitative du Fonds de solidarité prioritaire du ministère des Affaires étrangères, conduite par le Gemdev et l'Isted

Opérateurs du programme PRUD : GEMDEV

(Groupement d'intérêt scientifique Economie mondiale, Tiers-Monde, Développement),

ISTED

(Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le Développement).

Commanditaire :

ministère des Affaires étrangères



Septembre 2003

RÉUNIONS RÉGIONALES

A mi-parcours
Hanoi, Rabat, La Havane et Dakar



Bilan des travaux

Document sous la direction de Charles GOLDBLUM, président du comité scientifique du PRUD, Annik OSMONT, secrétaire exécutive du PRUD et Isabel DIAZ, chargée de mission pour le PRUD, réalisé par Pauline MARC, étudiante en DESS (Développement et Coopération), Université Paris I,

Pour obtenir le document par mail : prud@isted.com

Une synthèse de quatre pages de ce document est disponible sur l'internet :

www.isted.com et www.gemdev.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION : LE STATUT DES RÉUNIONS RÉGIONALES	5
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DES RÉUNIONS RÉGIONALES	7
I – Hanoi	7
II – Rabat	8
III – La Havane	9
IV – Dakar	10
DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES INTERVENTIONS	12
I – Les problématiques transversales	12
a. Identification et jeu des acteurs	12
b. La comparaison	13
c. Les interactions public-privé	14
II – Les thématiques principales	14
a. Décentralisation et gouvernement local	14
b. La participation	14
c. Les services urbains et la question de la régulation	15
III – Les thématiques particulières	16
a. Les professionnels de l’urbain	16
b. La particularité de la question palestinienne	17
c. La gestion urbaine informelle	17
d. Acteurs humanitaires et pratiques urbaines	17
e. La question de l’uniformisation des vocables	18
CONCLUSION	19
ANNEXES	
Participants et intervenants du PRUD - Hanoi	20
Invités et intervenants hors PRUD - Hanoi	21
Participants et intervenant du PRUD - Rabat	22
Invités et intervenants hors PRUD - Rabat	23
Participants et intervenant du PRUD - La Havane	24
Invités et intervenants hors PRUD - La Havane	25
Intervenants et participants du PRUD - Dakar	26
Invités et intervenants hors PRUD - Dakar	28

INTRODUCTION

LE STATUT DES RÉUNIONS RÉGIONALES

Action concertée incitative du ministère des Affaires étrangères conduite en partenariat par le GEMDEV (Groupement d'intérêt scientifique Économie mondiale, Tiers-Monde, Développement) et l'ISTED (Institut des Sciences et Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le Développement), le programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD) mobilise trente deux équipes sur des recherches concernant l'ensemble de la zone de solidarité prioritaire (ZSP).

Centré sur les nouvelles modalités d'intervention sur les villes et sur les stratégies et logiques des acteurs urbains, ce programme poursuit trois grands objectifs :

- relancer la recherche urbaine pour le développement, à partir d'un renouvellement problématique et thématique ;
- produire des connaissances nouvelles sur l'urbanisation des pays du Sud pour éclairer l'action publique en matière de développement urbain et de coopération internationale ;
- restaurer ou initier des relations de partenariat et d'échanges entre la communauté scientifique française et les communautés scientifiques des pays du Sud dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement.

Une des originalités de ce programme réside dans la tenue de réunions régionales à mi-parcours comprenant, outre une rencontre de chercheurs du PRUD permettant de faire le point sur l'état d'avancement des projets, un séminaire ouvert associant chercheurs et spécialistes locaux, l'objectif étant de créer, dans des conditions chaque fois spécifiques, un événement à l'origine de dynamiques de recherche et de coopération internationale dans le domaine urbain.

L'idée d'organiser des séminaires régionaux pour mobiliser les équipes de recherche sur place a émergé à l'automne 2000, dès la phase préparatoire de présentation du programme PRUD au comité du FSP de décembre 2000. Elle est ainsi énoncée dans le § 6.1.3 (p.16) du Rapport de présentation du projet FSP « Appui à la recherche urbaine pour le développement » : « Des réunions régionales (Méditerranée, Afrique subsaharienne, Caraïbes, Sud-Est asiatique) seront organisées à mi-parcours pour permettre aux équipes de recherche de se rencontrer et de faciliter leur organisation en réseaux ».

La mise en place des réunions régionales, dont il est fait mention depuis le commencement du programme dans tous les documents officiels (appel à propositions, conventions ISTED/MAE, ISTED/GEMDEV, conventions signées avec les équipes), répondait au souhait des différents partenaires de voir s'engager une animation scientifique dans une perspective de dynamique de recherche, et de mise en synergie des équipes. Elles ont donc été voulues comme un des éléments forts structurant le programme. La présentation qui en a été faite au comité scientifique et au comité de pilotage de novembre 2001 a permis d'affiner les objectifs de ces séminaires, pour permettre aux chercheurs des équipes PRUD de se rencontrer autour de thématiques convergentes et de confronter leurs premiers résultats, et pour permettre aussi à des spécialistes régionaux invités et à des acteurs (publics et privés) du développement urbain de débattre avec les représentants des équipes.

À l'occasion de la préparation des réunions régionales, à partir d'avril-mai 2002, le comité exécutif du PRUD a décidé de quelques principes d'organisation de ces réunions, avec pour objectif un fonctionnement le plus proche possible des réalités locales et une vision pragmatique des contraintes de divers ordres. Cela excluait un modèle unique de séminaire. Sur le plan du montage institutionnel, nous nous sommes néanmoins donné une règle commune, celle de s'appuyer sur un établissement universitaire de formation et de recherche, ou un centre de recherche, ancré dans le pays choisi pour tenir le séminaire.

Pour traduire au mieux les objectifs que nous nous étions fixés par rapport au PRUD, nous avons souhaité que chaque séminaire comporte :

- une partie fermée, permettant aux seules équipes du programme présentes dans la région de faire état de l'avancement de leur travail et des problèmes rencontrés afin qu'un débat puisse s'engager sur les questions méthodologiques et théoriques,
- une partie ouverte aux personnalités extérieures invitées, travaillant dans des ateliers thématiques définis en fonction des dominantes des équipes PRUD.

En prenant en considération ces paramètres, les quatre séminaires projetés dès le début ont pris la configuration suivante :

- Pour le Sud-Est asiatique, Hanoi a été le lieu retenu, pour deux raisons essentielles : les équipes PRUD retenues travaillent surtout sur le Vietnam ; par ailleurs l'IMV (Institut des métiers de la ville, appuyé par la Région Ile-de-France), installé à Hanoi, est apparu comme le support le plus efficace pour accueillir cette réunion. Dans un souci de synergie, nous avons conjugué la partie ouverte de notre projet de séminaire avec celui qu'organisait l'IMV, à l'occasion de la visite de la délégation de la Région Ile-de-France conduite par son président, en novembre 2002.
- Pour la région Méditerranée, nous avons pensé opportun de réunir les équipes travaillant sur le Maghreb et le Proche-Orient, et nous avons choisi de localiser le séminaire régional à Rabat, le Maroc étant le seul pays de la région pour lequel des chercheurs palestiniens pouvaient espérer obtenir un visa. A Rabat c'est l'INAU (Institut national d'aménagement et d'urbanisme) qui a abrité la réunion régionale.
- La réunion de la région Caraïbes a eu lieu à La Havane (Cuba), organisée en partenariat avec l'Université de La Havane, et plus particulièrement avec l'ISPJAE (Instituto Superior Politecnico « José Antonio Echeverría »). Sa spécificité a été dans les échanges et le débat avec des équipes du PRUD travaillant sur l'Afrique subsaharienne, et avec des chercheurs et spécialistes venus d'Amérique latine.
- Pour l'Afrique subsaharienne, qui concerne presque la moitié des équipes du PRUD, le lieu de rassemblement a été Dakar, et nous nous sommes appuyés sur l'ENEA (École nationale d'économie appliquée) pour l'organisation pratique du séminaire régional, ce qui a permis d'accueillir un nombre important de participants.

Deux mois après la rencontre de Dakar, il est intéressant de dresser un bilan synthétique des réunions régionales afin d'observer, après en avoir rappelé le déroulement, en quoi elles ont permis de mettre en valeur certaines thématiques de travail prédominantes ou particulières. Il s'agit d'un rapport d'étape qui a vocation à être enrichi par des remarques complémentaires.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION DES RÉUNIONS RÉGIONALES

Avant de s'intéresser aux premières analyses transversales que l'on peut établir des réunions régionales, il est nécessaire de rappeler dans quel contexte s'est inscrit chacun de ces rendez-vous, afin d'évaluer l'impact de chaque rassemblement. Pour chacune des réunions, on rappellera les partenaires, les participants, le déroulement des journées ainsi que les thèmes d'ateliers.

Chaque réunion régionale s'est déroulée dans des conditions particulières faisant de chacune d'entre elles un moment important pour les responsables du PRUD autant que pour les équipes participant au programme.

I – Hanoi

La réunion d'Hanoi, du 11 au 14 novembre 2002, était le premier rendez-vous régional des équipes travaillant sur les pays d'Asie du Sud-Est. L'organisation de cet événement a reçu un important soutien logistique de la part de l'IMV et un appui permanent et efficace du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Hanoi.

La journée du 11 novembre 2002 a réuni l'ensemble des huit équipes de recherche qui interviennent dans trois pays¹ de la zone, des membres du Comité scientifique et les responsables du programme, soient 38 participants. Il s'agissait de la partie « fermée » des réunions, organisée dans les locaux de l'IMV.

A partir des exposés qui ont occupé toute la journée du 11 novembre, deux grands axes ont permis aux participants d'avoir des échanges relativement approfondis :

- un axe thématique et problématique : les questions concernant les modes d'intervention sur la ville sont centrées majoritairement sur les logiques d'acteurs, qu'il s'agisse de la « société civile », ou des acteurs professionnels ou politiques, le tout sur fond de transition, ce dernier « concept » restant d'ailleurs

largement à analyser et à cerner, qu'il s'agisse de la transition vers la démocratie, ou du passage de la tradition à la modernité.

- un axe méthodologique : les équipes ont eu l'opportunité d'exposer leurs méthodes d'investigation et d'enquête, et des discussions il est ressorti qu'une grande attention devait être donnée aux modes de transfert des problématiques, et notamment à la traduction des notions utilisées. Les équipes étant mixtes, la plupart travaillant sur le Vietnam, l'idée a été évoquée de réaliser un glossaire franco-vietnamien concernant les termes le plus souvent utilisés dans le champ urbain.

Quant à la seconde partie de la réunion, tous les participants du PRUD étaient invités au séminaire « *Regards croisés sur Hanoi : transition, spécificité urbaine et choix de développement* » du 12 au 14 novembre 2002. Ce séminaire était organisé par l'IMV et le Comité de gestion de l'investissement et de la construction de la ville nouvelle de Hanoi, le PRUD étant associé pour la direction scientifique. Cette association s'est notamment traduite par la venue de chercheurs et praticiens de la région Asie. Le séminaire était organisé en tables rondes sur les thèmes suivants :

Table ronde 1 :

Patrimoine et nouveaux espaces de la modernité

Table ronde 2 :

Politique des transports urbains

Table ronde 3 :

Planification et nouveaux quartiers d'habitat

Table ronde 4 :

Services urbains et nouveaux partenariats

Il avait été convenu avec les partenaires ci-dessus que la partie incombant au PRUD aurait pour entrée problématique la question de la transition.

Lors de ce séminaire, les débats ont porté sur les projets d'aménagement à venir, le patrimoine de la « dernière

grande ville européenne » en Asie du Sud-Est, les modes de transport collectif pouvant répondre aux nouveaux besoins (capacité, accessibilité, qualité de service), mais également sur les exigences de densité et de qualité d'aménagement respectant les formes d'habitat traditionnelles, les modalités de financement pour garantir de meilleures conditions de logement, et enfin sur la nécessité d'assurer à l'ensemble de la population de la ville les mêmes conditions d'accès aux services urbains.

Ces thèmes ont été illustrés par des contributions de spécialistes venant des villes des trois pays de la ZSP de la région de l'Asie du Sud-Est, à savoir le Vietnam, le Cambodge et le Laos, mais également de la Corée du Sud, de Thaïlande et de Singapour. On peut souligner que l'ensemble des exposés ont concerné de très près les thèmes de l'axe 1 des termes de référence du programme PRUD relatif aux interventions sur la ville et, notamment, le thème de la métropolisation et des formes particulières d'organisation urbaine liée au changement d'échelle. A travers la métropolisation a surgi le problème de la transposition des modèles dans les domaines de la construction de quartiers d'habitation et de logement collectif, des transports et plus largement des mobilités urbaines, mais également à propos du patrimoine urbain et sa conservation. Une des questions soulevée par l'ensemble des débats était celle de savoir comment sauvegarder les spécificités architecturales et urbanistiques de Hanoi face à la quête d'image de ville moderne développée notamment par d'autres métropoles asiatiques et occidentales.

La journée du 14 s'est partagée entre une matinée de visites de projets urbains récemment réalisés ou en cours à Hanoi et une table ronde de synthèse qui énonçait le relevé des conclusions par les présidents de séance ainsi qu'un débat sur les recommandations.

Cette visite a permis d'appréhender quelques opérations de promotion immobilières dans des zones périphériques en cours d'urbanisation, notamment celles de Linh Dàm et de Dinh Cong. Ces opérations initialement destinées à des ménages de classes moyenne ou relativement aisées ont souvent permis une forte spéculation foncière sur ces produits immobiliers. Achetés avant construction, des logements ont *de facto* pu être revendus plusieurs fois par les « propriétaires » successifs avant la fin du chantier.

Une deuxième visite a été organisée par Karine Peyronnie et Emmanuel Cerise autour de segments partiellement réaménagés de l'axe La Thanh de Hanoi, elle a permis d'illustrer les problématiques abordées dans leur projet PRUD intitulé : « Projets de voirie et recompositions urbaines à Vientiane et Hanoi ».

Ce séminaire a permis d'être en relation avec des représentants d'institutions internationales telles que l'UNESCO ou la Banque mondiale, des hauts responsables vietnamiens, mais également avec un grand nombre de spécialistes des questions urbaines (gestionnaires, experts et chercheurs), tels que des représentants d'ONG, d'entreprises privées, de l'AFD ainsi qu'un nombre importants de professionnels de l'IAURIF². Il faut signaler par ailleurs la présence de Michel Chrétien, l'attaché technique auprès du conseiller régional de coopération pour l'Asie du Sud-Est, chargé du suivi des projets urbains auxquels la France ou des opérateurs privés français sont associés dans la région. Au total, environ quatre-vingt personnes (dont une quarantaine du PRUD) ont participé à ces journées de débats. Cette implication des équipes de chercheurs et des membres responsables du PRUD répondait à l'un des objectifs inscrits dans le programme, à savoir valoriser les activités de recherche auprès des opérateurs, experts et décideurs politiques.

II – Rabat

La réunion concernant la zone « Maghreb / Proche-Orient » s'est déroulée à Rabat dans les locaux de l'INAU (Institut national d'aménagement et d'urbanisme) du 15 au 18 janvier 2003. Ce séminaire régional était organisé par le PRUD et l'INAU qui a assuré toute la logistique.

De la même manière qu'à Hanoi, la première partie de la réunion a rassemblé les onze équipes travaillant sur cette région Maghreb/Proche-Orient, dans six pays³. Plus de cinquante personnes ont participé à cette journée qui s'est terminée par un débat méthodologique introduit par Taoufik Souami sur le thème du comparatisme.

Le séminaire d'échanges était intitulé : « Gouvernement urbain, acteurs et pouvoirs locaux ». Des représentants du SCAC de l'Ambassade de France à Rabat ont participé à l'ouverture et à la clôture du séminaire. Les journées du 16 et du 17 étaient consacrées aux débats publics qui se sont exprimés dans un premier temps autour de quatre ateliers, animés chacun par un président et un rapporteur. Des intervenants des équipes PRUD ainsi que des intervenants extérieurs ont exposé des points de vue et expériences autour des thèmes suivants :

Atelier 1 :

Gouvernance et pouvoirs politiques locaux (modèles exportés de décentralisation et de projets urbains).

Atelier 2 :

Citadins, professionnels urbains et acteurs locaux.

Atelier 3 :

Urbanisation et gestion du développement urbain dans les territoires autonomes de Palestine.

Atelier 4 :

Services urbains, logiques techniques et dynamiques urbaines.

La journée du 17 a débuté par une synthèse des travaux avec la participation des rapporteurs des ateliers et enfin, une table ronde sur le thème « Nouvelle donne urbaine et nouvelles pratiques d'aménagement et de gestion. Échange de vues entre acteurs et chercheurs » a clôturé les journées de débat. Pierre Signoles, président de la table ronde, a proposé de réfléchir à trois thèmes pour débattre de cette question :

- les rapports entre espace public et espace privé dans le nouveau contexte de la gestion urbaine ;
- la constitution d'un espace public de débat lié aux compétences et à la légitimité des acteurs ;
- les rapports entre expertise et recherche.

Les participants à la table ronde sont intervenus sur ces trois axes à partir du constat suivant : la tendance générale dans les grandes villes du Sud concerne le passage d'une gestion administrée à une gestion impliquant une pluralité d'acteurs, notamment privés. Il convient de repenser le clivage entre public et privé à partir des nouveaux modes de gestion qu'implique une telle tendance. Partant de ce constat, les participants ont débattu sur la nécessité de garantir la production et la bonne gestion de biens publics en lien avec un projet de société.

Sur le thème de l'espace public, comme lieu de débat, l'accent a été mis sur la question de la reconnaissance par les décideurs locaux notamment, des compétences et de nouvelles légitimités des acteurs de la société civile.

Sur les rapports entre recherche et expertise, les opérateurs présents ont insisté sur la nécessaire mise à disposition de résultats de la recherche pour l'action et la décision. La question de « l'obligation » de résultat est liée à celle du financement – sur fonds publics ou privés – des travaux de recherche ; quant à la faisabilité, l'expert et le commanditaire ont pour tâche d'estimer les coûts qu'induirait la traduction opérationnelle des idées produites.

Plus généralement, conclut un chercheur, il conviendrait de s'interroger sur les impacts du paradigme de la mondialisation sur la recherche elle-même et non seulement sur le rôle de la recherche face aux processus de mondialisation.

Enfin, lors de la dernière journée de la réunion les participants ont pris part à des visites de terrain centrées

sur la question du logement social.

Une première visite a permis d'apprécier un complexe de 120 000 logements, commerces et équipements publics à proximité de Rabat-Salé. C'est le programme Sala Al Jadida pour lequel les chercheurs du PRUD ont été reçus par la Direction de l'attribution et de la commercialisation. Il s'agit d'un programme pilote financé par le gouvernement qui veut développer un territoire stratégique situé entre Rabat et Salé. La politique de promotion immobilière est très importante auprès des populations de classe moyenne (avec des modes multiples d'accès à la propriété et aux locations). Une des idées du projet qui était de reloger des populations d'un bidonville situé à proximité n'a pas vraiment fonctionné.

Une seconde visite a permis, comme un contrepoint, de voir ce qui est appelé un projet de restructuration : Sidi Taibi (Agence urbaine de Kénitra Sidi Kacem). C'est une opération de « contrôle des constructions non réglementaires ». En d'autres termes, les constructions non terminées de maisons familiales établies sans permis sont démolies sur un site qui doit comporter une trentaine de logements auto-construits. Cette opération s'inscrit dans le cadre national du « Programme d'action pour la résorption de l'habitat insalubre ».

Enfin, les responsables de l'Agence urbaine Kénitra Sidi Kacem, dont son directeur Abderrahim Raou-nak, ont présenté l'action de l'agence en matière de développement urbain et notamment les plans stratégiques.

III – La Havane

La réunion de La Havane pour la zone Caraïbes s'est déroulée du 21 au 24 février 2003. L'organisation de la réunion a reçu un soutien actif de la part de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) notamment au travers de son directeur du bureau Caraïbes, Christian Raccurt. Il faut souligner également les rôles déterminants qu'Yves Cabannes et Kosta Mathéy ont joué dans l'organisation de cette réunion. Par ailleurs, Marie-Claire Petit-Perrin, chargée de mission à la sous-direction de la recherche du MAE, a participé à la tenue de la réunion dans sa globalité.

La partie « fermée » s'est déroulée sur une matinée avec les deux équipes de la zone Caraïbes, ainsi que deux équipes invitées travaillant sur l'Afrique subsaharienne et sur des thèmes proches (soit une vingtaine de personnes). Cette partie s'est achevée par un débat méthodologique introduit par Michèle Leclerc-Olive sur la définition du rôle de la société civile dans le développement urbain.

Ensuite, s'est déroulée dans les locaux de l'Université de La Havane la partie « ouverte » sur le thème : « *Gestion urbaine démocratique : initiatives locales* ». Le SCAC de l'Ambassade de France à La Havane a fourni un appui à l'organisation de cette partie ouverte, notamment au travers du soutien actif de l'attaché de coopération et d'action culturelle, Alain Siberchicot (particulièrement sur des aspects sensibles de la coopération). Le séminaire d'échanges entre chercheurs et acteurs s'organisait à partir des thèmes de recherche abordés par les deux équipes du PRUD travaillant dans la région :

Table ronde 1 :

Initiatives communautaires d'aménagement ou de gestion urbaine à Cuba. Rôle des acteurs locaux.

Table ronde 2 :

Interaction gouvernance et développement. Rôle de la société civile. Démocratie locale et développement urbain.

C'est Ruben Bancroft Hernandez, doyen de la faculté d'architecture de l'Université de la Havane qui a ouvert le séminaire. En relation avec ces thèmes, des représentants d'autres équipes du PRUD et les spécialistes de la région Caraïbes invités ont présenté des études de cas qui analysaient les initiatives et expériences concrètes identifiées dans les différents pays représentés lors du séminaire. Cela permettait des comparaisons et des débats concernant les thèmes qui font l'objet de recherches et les zones d'intervention. Ce séminaire a rassemblé une quarantaine de personnes.

Par ailleurs, une journée a été consacrée à des visites de terrain dans les quartiers de San Isidro (Vieille Havane), Centro Havana, Pogolotti et La Lisa. Ces visites étaient guidées par Kosta Mathey (équipe PRUD) et Georgina Rey, ancienne responsable du GDIC (Grupo de Desarrollo Integral de la Ciudad) et professeur à l'Université technique de La Havane. Elles avaient pour objectif d'aller à la rencontre des acteurs locaux travaillant à l'échelle d'un quartier au sein d'ateliers de développement local. Ces visites ont montré la diversité des activités de développement communautaires menées par les habitants eux-mêmes et qui concernent des projets de réhabilitation de logements avec relogement des populations, des maisons des enfants, l'organisation d'activités de divertissement (fêtes, carnaval, maison des artistes), des formations, du suivi scolaire ou encore la participation à des projets d'aménagement (éclairage des voies publiques de Pogolotti...). Cette dynamique locale prend des formes diverses selon les quartiers et s'organise de manière non centralisée. Néanmoins, le GDIC est l'organe officiel qui promeut ces initiatives à l'échelle de la ville. Cet

organe est composé d'experts et de techniciens nommés par le gouvernement et il dicte la méthodologie commune. C'est l'interlocuteur officiel des ateliers. Les questions portant sur les modes de financement ont été abordées mais les réponses sont restées évasives.

Ces visites ont permis d'organiser dans la journée du 24 février des échanges et débats à propos des expériences identifiées en relation avec la requalification urbaine et sociale.

IV – Dakar

La réunion de Dakar clôturait le cycle des réunions régionales, et donc en quelque sorte la première partie du programme. C'est celle qui a rassemblé le plus de participants, du PRUD et extérieurs au PRUD, avec plus de cent personnes présentes. Elle a été organisée avec la participation de la délégation d'Afrique de l'Ouest de l'AUF qui a financé la venue de chercheurs. Elle s'est déroulée dans les locaux de l'ENEA (École nationale d'économie appliquée) du 7 au 10 avril 2003. Par ailleurs, Jacqueline Lorrelle, de la sous-direction de la recherche du MAE, a participé au séminaire ouvert.

La première partie de la réunion a rassemblé les quinze équipes PRUD qui interviennent dans dix-sept pays de la zone⁴. Plus de soixante personnes ont participé à cette journée qui s'est terminée par un débat méthodologique sur le comparatisme, introduit par un exposé de Jean-Louis Coll.

La seconde partie de la réunion s'est organisée autour du thème : « Quels acteurs, quels dispositifs d'intervention, pour quelle ville ? ». On peut signaler entre autres la présence d'un représentant de l'AFD, de plusieurs représentants de la direction de l'urbanisme du ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire du Sénégal, de l'ONG internationale ENDA, d'une représentante du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) ou encore du maire sénégalais de la ville de Zinguinchor.

C'est le ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire du Sénégal qui a prononcé le discours d'ouverture du séminaire. Les deux premières journées étaient consacrées à ces débats publics et organisée autour d'ateliers, puis d'une synthèse des travaux et enfin d'une table ronde de clôture. Les ateliers ont abordé les thèmes suivants :

Atelier 1 :

Planification urbaine, politiques publiques d'aménagement et dynamiques socio-spatiales.

Atelier 2 :

Gouvernement local et interventions urbaines : pouvoirs, légitimation et médiation.

Atelier 3 :

Logiques d'acteurs et gestion urbaine : les réseaux économiques du secteur informel. Acteurs humanitaires et gestion urbaine dans les situations de conflit.

Atelier 4 :

Dispositifs « composites », pratiques « néo-coutumières » dans les domaines de la gestion foncière et des services urbains.

Atelier 5 :

Stratégies territoriales aménagement, décentralisation et construction d'un champ politique local.

En ce qui concerne la table ronde, elle portait sur les « Questions des acteurs du développement urbain à la recherche ». C'est le directeur de l'urbanisme du Sénégal qui a introduit la discussion en décrivant l'action de son ministère comme un « urbanisme d'anticipation et de concertation », se situant résolument dans une perspective novatrice qui prend en compte : la spécificité de chaque ville, la totalité de la ville et un objectif manifeste d'amélioration des conditions de vie. Le ministère est donc en attente de résultats de recherches apportant un renouvellement des questionnements.

Malick Gaye a exposé l'expérience des observatoires urbains installés par ENDA dans six pays d'Afrique dont l'objectif est la planification urbaine participative. Un des objectifs essentiels est d'en faire un outil d'évaluation des politiques urbaines pour les réorienter, selon un processus interactif entre action et décision.

Alphonse Yapi Diahou, auteur d'un ouvrage sur « La recherche urbaine à l'épreuve des milieux marginalisés de la ville », fait état des difficultés de tous ordres affrontés par la recherche dans les pays du Sud, notamment depuis la mise en place des plans d'ajustement structurel, qui ont entraîné « la mort des structures et la disparition des sources documentaires ». La recherche africaine est actuellement prise en tenailles entre le milieu interne et les agences internationales.

L'ancien directeur des collectivités locales du Sénégal rappelle que, dans son pays, la décentralisation s'est traduite par le transfert de blocs de compétences depuis 1996, et notamment ce qui concerne l'élaboration des plans d'urbanisme. Il y a donc une forte attente vis-à-vis des résultats du PRUD concernant les interventions sur la ville.

Marcello Balbo a regretté l'absence de référence aux nouvelles technologies de communication dans le PRUD et les difficultés de communication entre les

mondes anglophone et francophone.

Enfin Babacar Diouf, conseiller du maire de Guedjawaye (banlieue de Dakar) invite fortement les chercheurs à décloisonner la recherche et les collectivités locales à prendre en compte la recherche. C'est ce que commence à vivre sa commune, à l'occasion de la mise en place d'un observatoire urbain, prolongé par la recherche à l'Université.

Un débat avec les participants s'est instauré à la suite de ces exposés.

Des membres du SCAC de l'Ambassade de France à Dakar ont participé à la clôture du séminaire.

La journée du 10 avril, les participants au séminaire se sont rendus en visite dans la ville de Guedjawaye. Une vingtaine de participants a été reçue dans cette commune de la banlieue défavorisée de Dakar, créée en 1990, et qui compte environ 500 000 habitants. Le directeur de cabinet du maire, un adjoint, et l'ancien conseiller du maire nous ont exposé l'action entreprise depuis 1996, qui s'est appuyée sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement local, avec l'appui de l'Union européenne, de l'AFVP (Association française des volontaires du progrès) et ENDA (Environnement et développement africain). Un processus de participation a été mis sur pied, qui a débouché sur la mise en place d'un comité partenarial regroupant la société civile et un collectif d'ONG. Ce comité était fortement représenté lors de notre visite à la mairie (notamment les groupes de femmes et de jeunes) ; plusieurs intervenants ont apporté des compléments d'information aux exposés liminaires.

Une discussion très vivante s'est engagée, qui a tourné notamment autour de la question de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de la maîtrise d'ouvrage déléguée. Cette discussion a fait apparaître que l'absence de « culture de l'impôt » chez les populations plus ou moins marginalisées entraînait une très faible capacité d'investissement de la commune (limitée en l'occurrence à 14 % du budget). Un représentant de l'Agence française de développement (bureau de Dakar) a longuement exposé les modalités d'intervention et d'appui aux collectivités locales du Sénégal et à Guedjawaye en particulier.

Une visite accompagnée de la Maison des femmes a clos la visite de terrain.

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE DES INTERVENTIONS

Les différents ateliers des réunions régionales ont été définis à partir du constat que certains thèmes dominaient les travaux de recherche selon les régions, ceux-ci pouvant permettre la mise en évidence de convergences en vue d'approches comparatives et pluridisciplinaires. Ainsi, même si certaines réunions régionales revêtent des caractéristiques particulières, il est toutefois possible d'aborder les quatre réunions dans la perspective d'une analyse transversale. Il s'agit d'éléments d'analyse qui portent sur un stade intermédiaire des activités de recherche et non sur leurs résultats.

Il est important de souligner le rôle des rapporteurs d'ateliers qui ont permis de disposer des premiers éléments de synthèse. Non seulement ils ont fourni des rapports d'ateliers résumant les débats, mais ils ont également mis en lumière les écueils ou limites des interventions, cela grâce au regard extérieur qu'ils portent sur les interventions.

Avant d'entamer l'analyse, nous pouvons rappeler les intitulés des séminaires qui montrent les cadres thématiques dans lesquels se sont inscrites les interventions :

- Hanoi : « Regards croisés sur Hanoi : transition, spécificité urbaine et choix de développement »
- Rabat : « Gouvernement urbain, acteurs et pouvoirs locaux »
- La Havane : « Gestion urbaine démocratique : initiatives locales »
- Dakar : « Quels acteurs, quels dispositifs d'intervention, pour quelle ville ? »

I – Les problématiques transversales

a. Identification et jeu des acteurs

Il s'agit d'une problématique transversale du programme, au titre du thème 1 de l'axe 2 de recherche. Chaque thématique étudiée rappelle les acteurs en présence. Lorsque l'on évoque la décentralisation, on se réfère obligatoirement aux acteurs politiques

locaux ; lorsqu'il s'agit de la participation, on considère les associations ou comités de quartiers ; parler des services urbains implique de prendre en compte les opérateurs privés et les pouvoirs publics dans la délégation de service public. En fait, chaque thématique abordée prend obligatoirement en compte les acteurs en présence, on peut toutefois mettre en avant les caractéristiques les plus remarquées par les chercheurs.

Les recherches montrent que l'on est en présence d'une complexification du jeu des acteurs et que chaque situation se doit d'être observée de manière complète afin d'appréhender de façon pertinente les enjeux en présence. Cette complexification des acteurs qui ont en charge la gestion de la ville est le produit des processus de privatisation et de décentralisation ; l'apparition d'un nombre croissant d'acteurs internationaux et d'acteurs nationaux résultant de ce processus, fait l'objet d'une attention particulière dans les recherches. Par ailleurs, les recherches distinguent les acteurs institutionnels et non-institutionnels ainsi que les acteurs économiques à l'intérieur ou hors du marché. En effet, au regard des recherches présentées, l'organisation spatiale apparaît moins comme le produit de l'intervention des politiques publiques que comme le résultat de l'action de divers acteurs qui s'adaptent aux situations auxquelles ils sont confrontés en fonction de stratégies qui leur sont propres. De ce fait, il est souvent moins question de planification spatiale, c'est-à-dire de maîtrise des dynamiques spatiales par la puissance publique, que des forces, des rapports marchands qui organisent l'espace urbain sous l'effet de logiques face auxquelles le pouvoir de régulation des politiques publiques apparaît relativement faible. La mise en présence d'acteurs représentant des intérêts divergents est source de conflits et ceux entre acteurs étatiques et acteurs locaux sont au cœur des débats. Malgré les processus de décentralisation engagés, le modèle étatique de gestion urbaine domine, au détriment de la prise de décision à l'échelle locale. Les élus tendent alors à s'appuyer sur les populations pour

contrecarrer la puissance étatique. À ce titre, une typologie des systèmes politiques serait utile pour affiner cette perception du rôle de l'État dans des contextes de décentralisation officielle.

On remarque dans les interventions que les acteurs locaux se caractérisent par ce qu'ils font plus que par ce qu'ils sont. En effet, leur légitimité par exemple va apparaître comme le résultat de leur action et de la manière dont ils mènent cette action et peut ainsi évoluer ou même changer de nature. Ainsi, un élu local perd de sa légitimité en ne réalisant pas un projet dans lequel il s'était engagé auprès des électeurs, alors qu'un groupe de citoyens renforce la sienne en réalisant ce même projet au travers de la mise en place d'une association. La légitimité et la reconnaissance même de l'existence des acteurs locaux sont condition de leur action. Dans le cas des acteurs coutumiers de la gestion foncière, les chercheurs observent que les chefs de quartier ont mis en place une véritable stratégie d'insertion entre gouvernement local et partis politiques. Leur rôle dans la distribution des terres leur confère une légitimité que les pouvoirs publics ont perdue et qui les maintient dans une position sociale privilégiée. Cela souligne par ailleurs les éléments d'obstacle à une évolution « moderniste » de la gestion urbaine liée à la décentralisation.

Au Vietnam, les chercheurs nous montrent que la transition politique s'est traduite par la construction et l'affirmation de l'État-Nation moderne. La métropolisation, comme constitution de grandes métropoles économiques ou politiques, en est une illustration. Ce tournant urbain des années 1990 marque un processus de métropolisation des problèmes de société ainsi qu'une certaine intégration mondiale. En effet, la métropolisation fait émerger de nouveaux acteurs urbains publics et privés, vietnamiens mais également internationaux qui interviennent dans les politiques publiques urbaines qui relevaient auparavant du monopole de l'État-parti. Cette démonopolisation conduit les habitants et la communauté internationale à intervenir de plus en plus largement dans les affaires vietnamiennes. La transition politique s'illustre notamment dans la gestion de l'eau en ville au Vietnam ; celle-ci est évolutive et endogène et atteste de la transition d'une économie administrée vers une économie sociale de marché. Les enjeux issus de l'émergence de nouveaux acteurs ainsi que le nouvel équilibre qui s'instaure entre eux montrent l'importance du rôle de chacun dans un processus de transition.

Si la prolifération des acteurs semble rendre plus difficile les activités de planification et de coordination dans le domaine de la gestion urbaine, cette prolifération est aussi un élément de la construction

de la société civile qui ne peut pas se faire sur le court terme. Autrement dit, il s'agit d'interpréter la prolifération dans une perspective de renforcement du « politique » et non seulement comme un facteur négatif de complexification.

b. La comparaison

La comparaison est l'un des modes d'approche choisis par les responsables du PRUD dans l'exécution du programme. Les réunions régionales se situant à mi-parcours, les équipes n'étaient pas réellement en mesure de présenter des éléments de conclusion sur l'approche comparative. Cependant, certaines d'entre elles ont exposé les outils méthodologiques qu'elles ont élaborés afin de faciliter la comparaison. Par ailleurs, deux exposés ont introduit des débats méthodologiques sur le comparatisme lors de réunions internes (à Dakar et à Rabat).

Taoufik Souami a ainsi présenté la mise en œuvre de l'analyse comparative dans son équipe et Jean-Louis Coll a exposé des réflexions introductives à la construction d'une méthode de restitution des études de cas élaborées dans le cadre du PRUD. La comparaison se fonde sur le partage d'un cadre et d'un socle problématique commun aux chercheurs et il est nécessaire d'élaborer une grille de collecte de l'information ou de restitution qui permette de définir des axes d'analyse transversaux. Le principal défi est de dépasser la juxtaposition pour faire émerger des questions vives qui travaillent l'urbanisation des pays du Sud aujourd'hui. Les chercheurs doivent confronter des concepts et des méthodes qui permettent de regarder autrement les études de cas afin de déboucher sur un questionnement et une problématique partagés.

Pour Taoufik Souami, la comparaison permet de souligner les spécificités ou les processus à l'œuvre au cas par cas ainsi qu'à relativiser des éléments d'explication élaborés. Elle représente un apport méthodologique puisqu'elle aide à l'élaboration des modalités de traitement de l'information, évitant ainsi une certaine facilité ou routine dans la méthode. Par ailleurs, la comparaison interdit d'apposer un même schéma théorique sur toutes les situations et aide à l'ajustement de celles-ci.

Selon Jean-Louis Coll, comparer c'est dégager des ressemblances et des différences et les interpréter pour découvrir à travers elles des régularités. Il signale cependant le risque, dans la construction des catégories plus englobantes, d'enclencher un processus d'appauvrissement ou d'aplatissement des données en ne retenant que leur plus petit dénominateur commun et en occultant ainsi la diversité et l'épaisseur des connaissances.

c. Les interactions public-privé

Comme nous l'avons souligné, la gestion urbaine est confrontée à une pluralité d'acteurs et donc à une pluralité d'espaces politiques interdépendants. L'autorité politique semble de plus en plus disséminée et les interactions public-privé en sont presque mécaniquement modifiées. Si l'on interprète comme nous l'avons suggéré la prolifération des acteurs dans une perspective de renforcement du « politique », on reconnaît que les acteurs privés sont producteurs de normes et de sens politiques et qu'ils rentrent donc dans des rapports de plus en plus étroits avec la sphère publique. La recherche tente alors d'améliorer la connaissance des stratégies des acteurs impliqués dans ces nouveaux arbitrages entre secteur privé et secteur public.

Cette question de l'interaction public-privé réapparaît dans le domaine des services urbains notamment au travers des interrogations sur les modèles de gestion déléguée. On aborde alors le problème de la définition de service public et la recherche interroge l'élaboration d'une nouvelle définition de l'intérêt général. Néanmoins, on constate qu'il s'agit d'une problématique sous-jacente à chacun des thèmes de recherche abordés dans le programme. En effet, la question n'est pas traitée de front dans les interventions mais elle est en émergence dans la problématique des logiques d'acteurs, du gouvernement local, de la participation et même au travers des thématiques plus esseulées telles que celles s'intéressant à la question palestinienne. Autrement dit, les imbrications entre public et privé dépassent le cadre sectoriel des recherches et sous-tendent la quasi-totalité des interrogations relatives au développement urbain.

II – Les thématiques principales

a. Décentralisation et gouvernement local

La décentralisation est analysée comme un désengagement du champ urbain de la part des États centraux au profit des pouvoirs publics territoriaux. Pour les institutions, ce processus s'inscrit dans la suite des échecs des plans et programmes publics de gestion urbaine des années 1980 et en liaison avec la mise en place des plans d'ajustement structurel (qui remettaient en cause le rôle de l'État).

La majeure partie des chercheurs s'accorde pour dénoncer le caractère « importé » du modèle de décentralisation dans les zones étudiées. C'est d'ailleurs cette importation qui expliquerait l'échec de la mise en place de ce processus. Un élément d'explication est que les États se déchargent sur les

collectivités territoriales, comme le leur conseillent vivement les institutions internationales ; mais cela n'est pas compensé par une augmentation des budgets des collectivités en question. C'est le cas de la Tunisie, par exemple, lors du transfert de compétences en 1994 qui confie l'attribution de l'élaboration des plans d'urbanisme aux communes sans transfert de ressources. Les communes vont alors négocier l'extension du périmètre d'étude de leur administration pour pouvoir bénéficier de nouvelles rentes foncières. Dans ces conditions, le plan d'urbanisme apparaît comme un enjeu de négociations qui devient la règle pour les pouvoirs locaux. Par ailleurs, les chercheurs ont observé une tendance au redéploiement des acteurs politiques centraux à l'échelle locale. Autrement dit, c'est la déconcentration souvent plus que la décentralisation qui est à l'œuvre et « le pouvoir en ville se métamorphose sans se transformer ». En outre, la question se pose du financement de la ville dans des contextes où la décentralisation se heurte à l'existence de pratiques coutumières ou informelles. En effet, lors de transactions foncières par exemple, ces pratiques font obstacle au système de taxation et à l'alimentation des finances locales, limitant les ressources disponibles pour produire et assurer l'entretien de la ville. Elles réduisent également le processus de décentralisation à un simple outil réglementaire qui devient rapidement obsolète, les villes inventant des modèles propres de régulation. Enfin, l'objet de la gouvernance urbaine est de coordonner les divers acteurs qui opèrent dans le champ urbain et cela maintient les autorités locales davantage dans un univers technico-financier que dans un univers politique, cette tendance affaiblissant leur légitimité auprès des populations.

Toutefois, la genèse d'un champ politique local à construire s'inscrit dans un temps long, tout comme la décentralisation. Si celle-ci peut être considérée à un moment donné comme une ruse du pouvoir central, elle peut aussi être retournée : des initiatives locales sont possibles, faisant passer la décentralisation d'une situation subie à une dynamique de revendication. Un État central ne se défait pas facilement de ses prérogatives et il faut laisser au processus le temps de se développer et de s'inscrire dans les schémas de pensée.

b. La participation

La question de la participation était l'un des thèmes principaux abordés à Cuba et dans une moindre mesure dans les autres réunions. Le modèle participatif apparaît comme le point d'aboutissement des modèles antérieurs de lutte contre la pauvreté selon les institutions internationales. L'un des intérêts de cette entrée réside notamment dans l'observa-

tion du phénomène dans les États en transition. La structuration des sociétés civiles dans des cadres étatiques imposés disparaît, mais retombe parfois dans d'autres cadres imposés par ces institutions internationales ou les ONG.

Les chercheurs nous mettent en garde : même si cette notion renforce notre vision de la démocratie locale (approche « *bottom-up* »), c'est un concept à employer avec précaution et il est important de se placer du côté des acteurs que l'on somme de participer. Une action participative peut se trouver en contradiction avec les traditions familiales et éducatives basées sur l'obéissance et l'autorité par exemple. En outre, si la participation peut apporter des améliorations objectives, grâce à une association par exemple, cela peut se passer au détriment du fonctionnement des structures locales traditionnelles. La nécessité de participation implique le renforcement des organisations sociales, la poursuite de la décentralisation, la mise en place de méthodes de consultation et le développement d'espaces d'institutionnalisation.

Les exposés réalisés à La Havane montrent que la rencontre entre ONG, opérateurs privés et organisations sociales et populaires est fondatrice en matière de démocratie locale. Il existe des leaders communautaires, mais il manque souvent des autorités élues qui seraient les interlocuteurs et prendraient en charge l'incitation au renforcement de la décentralisation. Il existe de nombreuses formes d'organisation revendicatrices, solidaires, promotrices d'économie sociale... Ainsi, les structures de participation que sont les ateliers de transformation intégrale opérationnalisent le concept de participation et le renouvellent. L'exemple de Cuba en est une illustration parfaite : l'outil-participation tel qu'il est présenté par Kosta Mathey et Gina Rey Rodriguez montre comment les ateliers participatifs, thématiques, hebdomadaires sont essentiels car ils véhiculent les valeurs décisives que sont la solidarité au sein du groupe et la proximité avec les équipes techniques. Les chercheurs soulignent toutefois la difficulté de la mise en conditions et du déclenchement de la participation ainsi que l'importance de créer les conditions pour que la nécessité de participer devienne évidente au point de ne plus se limiter à ceux qui ont le meilleur niveau de scolarité et donc le plus faible besoin d'innovations pour améliorer leurs conditions socio-politiques. L'État a alors un rôle à jouer en montrant à la société civile les améliorations qu'elle peut retirer de la participation.

Au Vietnam, la question de la participation apparaît dans la politique d'habitat et des opérations de relogement forcé pour les populations urbaines défavorisées de Hô Chi Minh Ville. Les opérations de reloge-

ment forcé ont des effets socio-économiques pervers qui détournent les politiques urbaines des objectifs qu'elles s'étaient fixés. Se pose alors la question de l'éligibilité, de l'intégration urbaine et de la participation populaire. Les chercheurs plaident pour la mise en œuvre d'un processus participatif qui permette aux différents acteurs urbains concernés de faire valoir leurs aspirations légitimes à travers des mécanismes d'institutionnalisation du conflit. Cette participation populaire est un dispositif de lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales, mais s'inscrit également dans une stratégie à long terme d'insertion sociale et de reconnaissance citoyenne des plus démunis.

Au Maghreb, les chercheurs soulignent la difficulté d'introduire des méthodes d'intervention inspirées par une conception démocratique de la prise de décision dans un environnement social, institutionnel ou politique qui n'est pas nécessairement acquis à cette transformation. Dans les bidonvilles, le contrôle du comité n'arrive pas à faire seul le contrepois face à la perpétuation des modes de décision et de gestion antérieurs. Mais les chercheurs montrent que cette expérience en matière de démocratie participative a favorisé les comportements individuels ou collectifs qui ont infléchi les conditions de réalisation des projets. De plus, elle a contribué à modifier les représentations de l'action publique et celle du droit au logement et à l'urbanité, désormais débattues publiquement par les habitants. Ces dispositifs sont une ressource de légitimation, de justification, de revendication pour les habitants et contribuent à faire évoluer les attentes face aux pouvoirs publics.

La participation est ainsi une notion présente dans une grande partie des débats qui ont animé les séminaires. Le processus participatif apparaît de plus en plus comme le procédé le plus démocratique et équitable dans le règlement des conflits urbains et dans la prise en compte des intérêts des plus défavorisés. C'est une approche « *bottom-up* » qui trouve un écho favorable auprès des chercheurs étant donné l'échec de solutions antérieures et la faible confiance accordée au processus de décentralisation. La participation n'est pas antinomique de la décentralisation et des pouvoirs publics locaux et ceux-ci au contraire ont intérêt à prendre part à ce processus puisque, nous l'avons dit, l'institutionnalisation des comités ou associations de quartier est gage d'une meilleure prise en compte des intérêts défendus.

c. Les services urbains et la question de la régulation

En ce qui concerne les services urbains, les cas d'étude sont différents et présentent des spécificités

propres au contexte national dans lequel ils se situent. En outre, les recherches concernent des services de type souvent différent (déchets, transport, eau et assainissement...). Il est cependant possible de faire ressortir un certain nombre de problématiques qui traversent l'ensemble des exposés des ateliers sur les services urbains. On remarque que les chercheurs ont privilégié l'analyse centrée sur le jeu des acteurs davantage que l'analyse des logiques techniques.

Le secteur des services urbains souffre d'une faiblesse des textes sur lesquels peut s'appuyer une gestion de services soucieuse de la dimension distributive implicite dans la notion d'accès et d'accessibilité aux services. Outre ce problème de réglementation, il y a un décalage entre compétences et capacités techniques des gouvernements locaux. Cela se traduit par l'insuffisance ou parfois l'absence de planification des investissements et des interventions, le manque de coordination des acteurs et de transparence dans les contrats et les marchés passés avec les acteurs privés.

Chaque État adopte des voies et moyens particuliers pour s'adapter aux logiques économiques et marchandes et aux logiques de politique publique (cf. gestion de l'eau au Maroc et au Vietnam). Cela a une incidence sur la cohésion sociale et interroge la durabilité du modèle retenu lors de la délégation de service public. La délégation de service public a un effet politique important et souvent les mouvements sociaux de contestation des modalités de production des biens et services concédés illustrent les failles du modèle de délégation. La culture d'efficacité et d'efficacité domine alors les orientations dans la gestion des services et l'intérêt général est mis de côté. De plus, elle participe de l'appauvrissement technique du pouvoir concédant et met en cause sa capacité à jouer un rôle d'arbitrage ou de régulation face aux concessionnaires. La responsabilité publique se joue alors sur la capacité à prescrire des règles de péréquation et ainsi à maintenir l'intérêt général.

Le secteur des services urbains est lui aussi confronté à l'augmentation du nombre d'acteurs intervenant dans son fonctionnement. La professionnalisation progressive du secteur se traduit par l'émergence depuis maintenant plusieurs années des opérateurs privés, en particulier dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Par ailleurs, les ONG sont de plus en plus présentes dans les quartiers pauvres des villes étudiées et se substituent aux pouvoirs publics en élaborant des programmes d'équipement des quartiers grâce à des fonds internationaux.

Nous assistons à la multiplication de dispositifs gestionnaires composites et la question de la régulation apparaît alors fondamentale et elle est d'ailleurs au

centre des interrogations des chercheurs. La régulation est le respect des compromis socio-politiques assurant une certaine cohésion urbaine à l'échelle locale. La faiblesse des instances de régulation est un problème porté à l'attention par pratiquement tous les groupes de recherche, même dans le cas où des agences de régulation ont été mises en place. Le problème s'illustre particulièrement là où les pouvoirs publics sont pour ainsi dire absents et la régulation ne peut alors s'exercer au sens où nous l'envisageons. Peut-il exister une autre forme d'exercice de la régulation, c'est une interrogation portée par les chercheurs. Par ailleurs, ces derniers s'interrogent sur la durabilité de l'ensemble régulation-compromis quand la dépendance externe au regard des bailleurs de fonds et des investisseurs s'accroît. Mais une régulation plus efficace serait-elle plus efficiente en termes d'accessibilité pour les populations les plus démunies ?

III – Les thématiques particulières

a. Les professionnels de l'urbain

La question des professionnels de l'urbain est une thématique peu abordée par les chercheurs en tant qu'objet principal de recherche. Ce thème traite d'une catégorie d'acteurs qui intervient dans la gestion urbaine et qui pourrait apparaître comme l'une des plus déterminantes. Peu de projets s'intéressent directement à cette question, s'interrogeant davantage sur les acteurs coutumiers ou informels et les pouvoirs publics en tant que décideurs.

Par professionnels de l'urbain on entend des représentants de différentes spécialités (architectes, urbanistes, techniciens...) dont les actions contribuent à élaborer, gérer et transformer les formes physiques, sociales et économiques de la ville (actions sur la ville et ses modalités d'organisation). Les milieux urbanistiques jouent un rôle particulier dans la réception et l'élaboration des politiques urbaines ainsi que dans leur mise en œuvre.

La formation des urbanistes se déroule dans un processus long d'acquisition d'une culture professionnelle où se joue la diffusion des modèles urbains. Suivant les pays, la diffusion n'est pas la même compte tenu des influences étrangères historiques ou d'un certain héritage interne. Par ailleurs, il y a d'un côté l'approche institutionnelle et de l'autre les cultures professionnelles, une histoire particulière des métiers, des compétences spécifiques qu'il faut prendre en considération dans l'étude de cette catégorie d'acteurs.

Les chercheurs constatent qu'il y a émergence de nouvelles compétences dans le champ professionnel et démocratique et ils observent notamment un

déplacement des fonctions depuis les acteurs du secteur public en direction des ONG (par souci d'efficacité) et des bureaux d'études privés, complexifiant la typologie des interventions. On parle de plus en plus des acteurs coutumiers qui remplissent des rôles de médiateur et dont la légitimité s'accroît et qui acquièrent des compétences par l'action.

b. La particularité de la question palestinienne

La question urbaine dans les territoires autonomes de Palestine a fait l'objet d'un atelier spécifique lors de la réunion de Rabat. Au vu des exposés présentés, on s'aperçoit qu'il n'est pas possible de regrouper les éléments exposés avec les autres problématiques mises en avant ci-dessus. En effet, le contexte palestinien est atypique et déroutant et les processus « classiques » sautent les uns après les autres.

La Palestine est un territoire en totale déconstruction, on « déménage » le territoire au lieu de l'aménager. Les villes de Palestine sont « non-qualifiables » car elles n'en sont plus ou elles n'en sont pas et au lieu traiter les modes de vie urbains, les chercheurs sont confrontés à de nombreuses pratiques de survie qui mettent en scène une multitude d'acteurs. Ils ont mis en évidence le surgissement d'initiatives urbaines locales face à un pouvoir supérieur qui est soit inexistant, soit extérieur. Ces initiatives favorisent davantage les stratégies individuelles que l'action collective même si les chercheurs ont constaté des formes d'appropriation et d'appartenance identitaire aux camps de réfugiés, les habitants inscrivant leur fonctionnement au quotidien dans une sorte de réseau territorial autour du camp.

Un autre élément clé mis en avant par les équipes est la notion de discontinuité, qu'elle soit territoriale, dans la gestion urbaine ou dans l'aménagement. Cette discontinuité est renforcée par la dépendance qui est variée et évolutive (à l'aide internationale, à l'autorité palestinienne, aux Israéliens). Enfin, on constate que l'accessibilité aux services à Gaza devient un moyen de contrôle du territoire et de quadrillage de la population, donc un élément de contrôle social.

Dans le cas des projets de réhabilitation à Hébron, les chercheurs sont amenés à interroger la notion de projet urbain comme bien public étant donné la situation paroxystique de guerre et d'absence d'État. L'absence de la maîtrise d'ouvrage public met en avant l'action des techniciens et assistants à la maîtrise d'ouvrage. Ces acteurs remplissent les places vacantes du fait de l'absence des élus. D'ailleurs, le comité de réhabilitation est composé d'un ingénieur et de personnalités des élites locales et il est devenu l'acteur central de ce projet « public ».

Il faut souligner la difficulté de toute approche de

cas en Palestine où chaque référence identifiée se heurte à une interférence extérieure. La Palestine est la « globalité du précaire » qui se manifeste à tous les niveaux de l'espace et du territoire et les chercheurs qui y sont confrontés doivent surmonter la difficulté de distanciation et faire face au « désarroi de l'observateur ». Les interrogations qui sous-tendent les études de cas en Palestine offrent également la possibilité aux chercheurs de réinterroger les questions courantes comme la décentralisation, la participation ou encore le rapport entre le local et l'international, au travers d'un contexte très particulier.

c. La gestion urbaine informelle

L'atelier 3 de Dakar (« Logiques d'acteurs et gestion urbaine : les réseaux économiques du secteur informel. Acteurs humanitaires et gestion urbaine dans les situations de conflit ») a réuni des équipes de recherche travaillant sur des thématiques particulières, dont la question de l'informalité, qui n'ont pas été abordées dans les autres réunions régionales⁵. Elles ne peuvent pas faire l'objet d'une analyse transversale.

Les contextes, les histoires et les configurations spatiales de ces terrains d'étude sont variés, mais il est possible d'observer des convergences entre eux sur le plan des résultats. Les chercheurs remettent en cause la dichotomie entre formel et informel au profit de l'enchevêtrement des facteurs, des acteurs et donc des décideurs. L'analyse est menée en termes de chaînes et de systèmes d'acteurs. Ces acteurs « informels » se réapproprient la ville coloniale : ce sont les migrants à Johannesburg et les réseaux mourides à Dakar. Les équipes ont évoqué la nécessité de comprendre les liens entre local et régional, national et mondial. Les Mourides s'insèrent dans des réseaux commerciaux internationaux alors que les Sénégalais, ou les Nigériens à Johannesburg, contrôlent une partie de la ville en demeurant liés à leur pays d'origine. Les intervenants mettent en avant l'importance des réseaux de différents niveaux, peu évoqués jusqu'alors. En outre, on constate des innovations de la part des populations allogènes quant aux transferts de savoir-faire mais qui coexistent difficilement avec les « autochtones ».

d. Acteurs humanitaires et pratiques urbaines

L'atelier cité précédemment a également abrité l'intervention de l'équipe 7 dont le sujet de recherche⁶ ainsi que la méthode dite de « recherche-action » la distinguent des thématiques principales. Il s'agit de contextes de guerre et d'urgence où l'environnement est instable et où l'on ne peut modéliser l'action. Peu

de travaux portent sur ces objets et l'équipe souhaite analyser les points critiques des interventions pour pouvoir agir en termes de prévention grâce à une capitalisation plus rapide qui sert l'action et la recherche. Ces situations particulières et parfois extrêmes font émerger de multiples interrogations quant à la précarité, la montée de l'urgence et la complexité de ces situations localisées. L'articulation internationale – au travers des ONG –, nationale et locale participe de cette complexification. Néanmoins, c'est de ces situations peut-être extrêmes que peuvent émerger des solutions nouvelles et inventives de gestion urbaine. En cela, cette recherche présente des points de convergence avec les équipes palestiniennes. Dans une situation paroxystique, on réinvente la gestion urbaine et les chercheurs doivent gérer la complexité et l'incertitude.

e. La question de l'uniformisation des vocables

À la lecture des documents issus des réunions régionales, on constate qu'il y a une réelle uniformisation des vocables employés. Certes les problématiques de recherche sont parfois proches et empruntent à un même champ d'investigation, mais cette uniformité peut brouiller les pistes de réflexion étant donné que l'utilisation d'un même vocable peut revêtir différentes significations. Certains intervenants ont d'ailleurs éprouvé la nécessité de préciser lors de leurs exposés la définition et ainsi le sens qu'il attribuait à tel ou tel concept (comme pour la décentralisation), mais ce n'est pas le cas de tous. Le terme de société civile par exemple est rarement explicité, alors qu'on sait que sa définition est toujours sujette à débat. Il semble qu'il y a matière à s'interroger sur le nivellement du discours et du vocabulaire qui semble nourris de « mots clés » que l'on retrouve, en outre, dans le discours des institutions internationales. La « participation », la « stratégie des acteurs », la « décentralisation », la « gouvernance locale », les « acteurs locaux » sont autant d'associations de mots qui apparaissent sans cesse dans les interventions. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les interventions de l'atelier 3 de Dakar (« Logiques d'acteurs et gestion urbaine : les réseaux économiques du secteur informel. Acteurs humanitaires et gestion urbaine dans les situations de conflit ») se sont partiellement émancipées de cette uniformisation, refusant le langage en termes de gouvernance ou de société civile, notamment du fait de la particularité de leur terrain de recherche.

Ce nivellement correspond-il aux effets de mode et à l'influence des institutions internationales ou reflète-t-il la volonté de simplifier le langage et d'utiliser les mêmes outils pour faciliter la comparaison et clarifier les points de vue ? Il semble que cette uniformisation relève davantage de la facilité d'utiliser des codes

de reconnaissance au sein de la communauté scientifique que d'une réelle idéologie des concepts. D'ailleurs, les interventions des chercheurs lors des réunions ont montré qu'à mesure que leurs recherches sont effectives, le doute s'installe sur l'utilisation des vocables. On est alors face à un épuisement de ces notions et les chercheurs doivent s'en émanciper pour progresser dans leur réflexion. Ainsi, l'utilisation des termes « société civile » a été relativement restreinte et on a préféré évoquer la participation des « populations locales » ou des « associations ou comités de quartier ». De la même manière, la « gouvernance » a finalement été laissée de côté par plusieurs équipes qui lui ont préféré « gouvernement local ». Autrement dit, il semble que la validité scientifique et opérationnelle de ces concepts normés au plan international tend à s'essouffler au fil de l'avancement des recherches.

CONCLUSION

Rappelons que le mode de gestion des programmes du type PRUD présente généralement une tendance bureaucratique, avec un système de suivi vertical allant des instances scientifiques et gestionnaires vers les équipes, marqué en principe par une évaluation à mi-parcours. Avec l'organisation des réunions régionales, nous avons mis en place un système de suivi qui a sans doute rencontré quelques limites, mais qui a répondu à l'essentiel de nos attentes et à celles de la très grande majorité des équipes.

En dépit d'un gros effort de préparation des réunions fourni par l'équipe de direction du PRUD, fort bien relayé par un travail important d'information assuré par la sous-direction de la recherche du MAE, présente physiquement dans deux des séminaires régionaux, il a été difficile de mobiliser aussi largement que nous le souhaitons les représentants d'organisations internationales, à l'exception de l'Agence française de la francophonie (AUF) présente à La Havane et à Dakar. Il en est de même pour les représentants politiques nationaux : bien représentés à Hanoi et encore plus à Dakar, ils ont été absents à Rabat et à la Havane. Les gestionnaires de développement urbain de niveau national ont été assez peu présents. Signalons toutefois que l'AFD (Agence française de développement) a été active à Dakar. Par ailleurs, lors des visites organisées au Maroc, à La Havane et à Dakar, nous avons été très bien accueillis par des responsables locaux, notamment par des élus, et par des gestionnaires et acteurs locaux du développement urbain.

À l'actif de ces séminaires, on relèvera une participation élevée des chercheurs du PRUD aux deux volets des réunions régionales. Une seule équipe n'a pas eu de représentant. Le système retenu a permis à des jeunes chercheurs d'être présents en nombre, qu'ils soient membres d'équipes du PRUD ou de centres de recherche locaux. Un certain nombre d'étudiants avancés ont pu participer aux travaux de la partie ouverte des réunions régionales. Dans l'ensemble les chercheurs du Sud ont donc été ainsi bien représentés, qu'il s'agisse des invités

extérieurs au PRUD, locaux et régionaux, ou des membres des équipes du programme. Les représentants de la société civile (ONG, comités locaux de développement, animateurs d'associations, etc.) ont été très présents, tout particulièrement lors des visites de terrain, notamment à La Havane et à Dakar.

C'est sans doute par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés au départ en relation avec un souci de bonne marche du PRUD que les résultats ont été les plus positifs : des dynamiques sont apparues à l'occasion des opportunités de rencontres suscitées par les réunions régionales. Qu'il s'agisse de contextualisations convergentes, de terrains ou de thématiques présentant des proximités manifestes, des contacts ont été pris et des synergies sont en train de se dessiner entre des équipes qui se connaissaient peu ou pas du tout. Il y a à ce stade formation d'embryons de réseaux qui, si le mouvement se confirmait, remplirait un des objectifs généraux du programme, d'autant plus qu'il s'agit là d'initiatives volontaires répondant à une logique transversale, généralement thématique et problématique, et non pas descendante.

Reste le problème des contraintes imposées par les délimitations géographiques strictes dues à la représentation exclusive des pays de la ZSP dans le programme PRUD. Les réunions régionales ont cependant permis à la fois quelques regards croisés entre pays ou régions éloignés au sein du programme PRUD et des incursions non négligeables vers d'autres pays et régions non « comptabilisés » dans le programme PRUD.

Un des résultats les plus tangibles de la tenue des réunions régionales est que cet acquis va nous permettre de construire l'architecture du colloque de valorisation, avec pour objectif, notamment, de développer et d'enrichir les dynamiques constatées. Les réunions régionales ont permis d'identifier des éléments de réflexion transversaux ainsi que des personnes ressources en vue du colloque.

1. Le Vietnam, le Cambodge et le Laos
2. Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France
3. Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Palestine, Mauritanie
4. Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Nigeria, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Togo
5. Cheickh Sarr : Dynamiques de réseaux d'acteurs économiques du secteur informel
Abdoulmaliq Simone : Réseaux économiques informels et gestion urbaine
6. François Grünewald : Acteurs humanitaires et acteurs locaux dans un contexte de conflit

PARTICIPANTS ET INTERVENANTS DU PRUD - HANOI

Responsables du programme :

Charles Goldblum, professeur des universités, président du comité scientifique du PRUD
 Annik Osmont, maître de conférences, secrétaire exécutive du PRUD
 Xavier Crépin, délégué général de l'ISTED
 Isabel Diaz, chargée de mission pour le PRUD, ISTED
 Comité scientifique : Vincent Renard, Christian Tailard

Équipe	THÈME DE RECHERCHE	Responsable scientifique ou représentant de l'équipe	Autres membres de l'équipe présents
N°12	Évaluation des projets officiels d'aide au développement (ODA) à la lumière des formes de partenariats : de Hô Chi Minh Ville à Hanoi, la question des divergences d'objectifs, de délégations et de transferts	Nguyen Duc Nhuan	Vu Quoc Bin, Tran Du Lich
N°16	Transition nationales, gouvernance urbaine et gestion de l'eau potable en ville. Maroc et Vietnam	Fanny Quertamp	Nguyen Van Tin, Tran Hieu Nhue
N°30	Expertises locales et étrangères dans les infrastructures urbaines au Vietnam et prolongement sur le cas du Cambodge. Enjeux et enseignements de l'expérience.	Eric Baye	Dao Thi Hoang Mai
N°44	Métropolisation et développement durable : les enjeux du relogement forcé dans les zones d'habitat précaire à Hô Chi Minh Ville, entre grands programmes et micro-projets	Sébastien Wust	Franck Castiglioni, Nguyen Quang Vinh, Ludovic Dewaele
N°45	Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et à Hanoi	Patrick Gubry	Lê Thi Huong, Trần Thị Thanh Thuy, Nguyễn Thị Thiêng, Nguyễn Thị Chinh, Phạm Thùy Hoàng, Vu Hoàng Ngân
N°74	Rôle de la société civile dans la gestion environnementale urbaine en contexte de transition des régimes socialistes centralisés (Vietnam et Laos)	Nguyen Quoc Thong	Pham Khanh Toan, Vu An Khanh, Le Quang Thong, Trinh Duy Luan, Nguyen Huu Minh
N°79	Mutations des cultures spatiales et dynamiques d'acteurs de l'urbanité vietnamienne. Hanoi : 1873-2001	Christian Pédelahore	Ota Schoichi
N°84	Projets de voirie et recomposition urbaines à Vientiane et Hanoi	Karine Peyronnie	Emmanuel Cerise, Douangmyxay Sengdara, Sisoulath Bounleum, Tran Quoc Thai

INVITÉS ET INTERVENANTS HORS PRUD - HANOI

NOM ET PRENOM	NATIONALITE	ORGANISATION / TITRE
Délégation Ile-de-France		
Jean-Paul Huchon	Française	Président de la région Ile-de-France
Hervé Gay	Française	Directeur général de l'IAURIF
Gérard Lacoste	Française	Directeur adjoint de l'IAURIF
Communauté française à Hanoi		
Antoine Poullieute	Française	Ambassade de France - Su quan Phap
Laurent Pandolfi	Française	Directeur - Institut des métiers de la ville de Hanoi
David Margonstern	Française	Directeur - Institut des métiers de la ville de Hanoi
Communautés étrangères au Vietnam		
Walter Meyer	Suisse	Agence suisse de coopération au Vietnam
Le Duc Duong	Suisse	Agence suisse de coopération au Vietnam
Normand Rodrigue	Canadienne	Unesco Hanoi
Alan Coulthard	Anglaise	Coordinateur pour le secteur urbain, World Bank, Hanoi
Walter Molt	Allemande	Département du transport de Hanoi
Responsables vietnamiens		
Hoang Van Nghien	Vietnamienne	Président du comité populaire de Hanoi
Do Hoang An	Vietnamienne	Vice-président du comité populaire de Hanoi
Luu Minh Tri	Vietnamienne	Directeur de la conservation de l'ancien quartier de Hanoi
Nguyen Thanh Binh	Vietnamienne	Comité de gestion du développement des transports publics et du tramway
Nguyen Ba Dang	Vietnamienne	Directeur adjoint de l'Institut des recherches architecturales
Tran Ngoc Chinh	Vietnamienne	Directeur de l'Institut national de planification urbaine et rurale
Pham Quôc Truong	Vietnamienne	Directeur du département de la circulation et des travaux publics de Hanoi
To Xuan Dan	Vietnamienne	Directeur général de l'Institut d'étude de Hanoi sur le développement socio-économique
Nguyen Van Buc	Vietnamienne	Directeur de la société de conseil de la circulation et des travaux publics
Nguyen Manh Ha	Vietnamienne	Directeur de la Corporation Housing and Urban Development (HUD), ministère de la Construction
Intervenants de la région		
Bundit Chulasai	Thaïlandaise	Faculté d'architecture, Université Chulalongkorn, Bangkok
Heng Chye Kiang	Singapourienne	Ecole d'architecture, Université nationale de Singapour
Chay Rithisen	Cambodgienne	Directeur du département d'urbanisme, ville de Phnom Penh
Manop Bongsadadt	Thaïlandaise	Faculté d'architecture, Université Chulalongkorn, Bangkok
Kim Young Jae	Coréenne	Ministère de la Construction et des Transports
Wong Tai Chee	Singapourienne	Université technologique Nanyang de Singapour
Ahn Kun-Hyuck	Coréenne	Directeur du centre sur la recherche urbaine, Université technologique, Séoul
Park Cheol-Soo	Coréenne	Office national du logement de Corée

PARTICIPANTS ET INTERVENANTS DU PRUD - RABAT

Responsables du programme :

Charles Goldblum, professeur des universités, président du comité scientifique du PRUD
 Annik Osmont, maître de conférences, secrétaire exécutive du PRUD
 Anne Charreyron-Perchet, chargée du pôle Ville, ISTD
 Isabel Diaz, chargée de mission pour le PRUD, ISTD
 Comité scientifique : Gilles Antier, Philippe Hugon et Jean-François Langumier

Équipe	THÈME DE RECHERCHE	Responsable scientifique ou représentant de l'équipe	Autres membres de l'équipe présents
N°16	Transition nationales, gouvernance urbaine et gestion de l'eau potable en ville. Maroc et Vietnam*	Claude de Miras	Abdelmalik Saloui, Kaoem Joumady
N°22	Développement et gestion urbaine en Palestine. Construction institutionnelle, processus, financement et mode de régulation	Marilène Ghorayeb	Nahed Abd Hassouna, Basel Souleyman Dabbour, Mahmoud Al Saad, Jean-Pierre Troche
N°27	Les municipalités dans le champ politique local : les effets des modèles exportés de décentralisation sur la gestion des villes en Afrique et au Moyen-Orient*	Myriam Catusse	M'hames Idrissi-Janati, Olivier Toutain, Rachid Sidi Boumedine
N°28	Réseaux de transport et service urbains au Maghreb : une analyse comparative des rapports entre logiques techniques, systèmes politiques locaux et dynamiques urbaines.	Chantal Chanson-Jabeur	Guillaume Makhouf, Tourya Zhiri-Oualalou
N°34	L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales. Grandes villes, effets sociaux et légitimation chez les acteurs urbains. Mauritanie, Maroc, Algérie, Liban	Françoise Navez Bouchanine	Naima Lahabil-Tegemouati, Madani Safar-Zitoun, Abderrahim Hafiane
N°43	Cultures et milieux urbanistiques dans le Sud de la Méditerranée	Taoufik Souami	Stéphane Yerasimos, Eric Verdeil, Abderrahim Kassou
N°59	Gouvernance qui se cherche et gouvernement introuvable. Production de la ville maghrébine, enjeux et nouvelles relations entre acteurs	Nadir Boumaza et Abdelghani Abouhani	Pierre-Arnaud Barthel, Badia Sahraoui, Samia Adjali Boumaza, Béatrice Allain Al Mansouri, Nabil Smida, Agnès Jean-Jean, Ibrahim Barrou
N°80	L'émergence d'acteurs locaux dans le champ démocratique et professionnel : une nouvelle donne pour la médiation et l'expertise*	Liliane Pierre	Abderrahame Rachik, Abdelkader Kaioua, Pascale Philibert, Emeline Bailly
N°82	Les services urbains liés à l'environnement entre mondialisation et participation des habitants : approche comparative Afrique de l'Ouest-Maghreb*	Jean-Jacques Guibbert	Khalid El Harrouni, Larbi Bouayad, Sinda Haoues-Jouve
N°90	Analyse sociologique comparative de projets urbains palestiniens : la réhabilitation des centres historiques de Bethléem, d'Hébron et du quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem	Elena Qleibo	Lionel Pourtau
N°93	Urbanisation des camps de réfugiés dans les territoires autonomes palestiniens – Bande de Gaza	Hélène Seren-Ateya	Khaled Abu Isied, Ryad Aouadja

* L'équipe de Claude de Miras était également présente à Hanoi

* L'équipe 27 était également présente à Dakar

INVITÉS ET INTERVENANTS HORS PRUD - RABAT

PRÉNOM	NOM	ORGANISME ET FONCTION
Morched	CHABBI	Consultant - Bureau d'études URBACONSULT
M.	CHADALI	Directeur de la régie autonome des transports de Rabat
Abderrahmane	CHORFI	Directeur de l'Ecole nationale d'architecture, Rabat
Abderrahim	HAFIANE	Université d'Annaba Laboratoire droit-urbanisme et environnement
Wafae	HAJJI	Vice-présidente de la commune urbaine Ryad Agdal
Kacem	JOUMADY	Professeur de géographie Faculté de Mohammedia
Abderrahman	RACHIK	Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud, Casablanca
Abdellah	LEHZAM	Directeur de l'Institut national d'aménagement et d'urbanisme
Mohamed	NACIRI	Professeur à l'IAV, Rabat
Ahmed	SAADI	Directeur de l'Agence urbaine de Béni Mellal, Maroc
Pierre	SIGNOLES	URBAMA Université de Tours
Bernard	VIDEAU	Attaché de coopération scientifique et technique, SCAC, Rabat
Fawzi	ZNIBER	Urbaniste, Rabat

PARTICIPANTS ET INTERVENANTS DU PRUD - LA HAVANE

Responsables du programme :

Charles Goldblum, président du comité scientifique

Annik Osmont, secrétaire exécutive du PRUD

Isabel Diaz, chargée de mission du PRUD

Xavier Crépin, délégué général de l'ISTED

Membres du comité scientifique : Marie-France Prevot-Schapira, Francis Godard, Yves Cabannes

Marie-Claire Petit-Perrin, chargée de mission, sous-direction de la recherche, MAE

Les équipes travaillant sur la région Caraïbes :

N°1 : *Factors for successful community initiatives at the " Barrio " level. The case of Cuba*

Responsable scientifique : Kosta Mathey

Ruben Bancroft, Carlos Darcia Pleyan, Ronaldo Ramirez

N°26 : *Good governance in the Caribbean : Reviewing the role of civil society and local democracy in urban development*

Responsable scientifique : Ralph Premdas

Autres équipes PRUD invitées :

N°70 : Les villes : laboratoires de démocratie ?

Responsable scientifique : Michèle Leclerc-Olive

N°80 : L'émergence d'acteurs locaux dans le champ démocratique et professionnel : une nouvelle donne pour la médiation et l'expertise.

Emeline Bailly, Sophie Dubois et Liliane Pierre

INVITÉS ET INTERVENANTS HORS PRUD - LA HAVANE

PRENOM	NOM	ORGANISME ET FONCTION
Ruben	BANCROFT HERNANDEZ	Doyen de la Faculté d'Architecture ISPJAE La Havane, Cuba
Winnifred	DAVID	Port of Spain Corporation Port of Spain - Trinidad, WI
Andres	ECHEVERRIA	Profesor Investigador Facultad de Arquitectura Universidad de Zulia, Venezuela
Marina	GONZALEZ DE KAUFFMAN	Directora Fundacion Habitat-Luz Universidad del Zulia, Venezuela
Tania	GUTIERREZ	Faculté d'architecture ISPJAE La Havane, Cuba
Laënnec	HURBON	Professeur Port-au-Prince - Haïti
Ninette	MORALES	Directora Ejecutiva HABITAR - Nicaragua
Stéphane	QUADRIO	Responsable de la cellule habitat indigne-saturnisme Service habitat ville/DDE du Rhône Lyon - France
Christian	RACCURT	Directeur régional de l'AUF Bureau Caraïbe Petion-Ville - Haïti
Georgina	REY RODRIGUEZ	Professeur à l'Université technique La Havane, Cuba
Alain	SIBERCHICOT	MAE - SCAC Attaché de coopération et d'action culturelle La Havane - Cuba
PaulEmile	SIMON	Architecte Port au Prince, Haïti
Alejandro	SOCORRO CASTRO	Profesor e Investigador Universidad de Cienfuegos
Ateliers des quartiers de San Isidro, Centro Habana, Pogolotti, La Lisa		

INTERVENANTS ET PARTICIPANTS DU PRUD - DAKAR

Responsables du programme :

Jacqueline Lorelle, sous-direction de la recherche au MAE
 Charles Goldblum, professeur des universités, président du comité scientifique du PRUD
 Annik Osmont, maître de conférences, secrétaire exécutive du PRUD
 Xavier Crépin, délégué général de l'ISTED
 Anne Charreyron-Perchet, responsable du pôle Ville de l'ISTED
 Isabel Diaz, chargée de mission pour le PRUD, ISTEDEV
 Membres du comité scientifique : Marcello Balbo, professeur à l'Université de Venise, Philippe Hugon, professeur des universités et Jean-François Langumier, Urbaniste, Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
 Jean-Jacques Gabas, professeur des universités, président d'honneur du GEMDEV
 Elisabeth Méchain, assistante GEMDEV-PRUD

Équipe	THÈME DE RECHERCHE	Responsable scientifique ou représentant de l'équipe	Autres membres de l'équipe présents
N°5	Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne	Alain Dubresson	Laurent Fouchard, Oluokoju Ayodedji, Albert Issac Olawale, Peter Wilkinson
N°9	Gouvernance communale et intervention sur la ville : analyse des logiques et des stratégies d'acteurs à Bobo-Dioulasso et Koudougou (Burkina Faso)	Jacky Bouju	Fatouma Ouattara
N°21	Les marchés à Madagascar : espaces de transactions et pôles de développement urbain	Faranirina Rajaonah	Rija Andriamihamina
N°27	Les municipalités dans le champ politique local : les effets des modèles exportés de décentralisation sur la gestion des villes en Afrique et au Moyen-Orient	Emile Le Bris	Olivier Legros, Alioune Thiam
N°29	Continuités-discontinuités des formes et des légitimations de pouvoir en ville et leur impact sur l'aménagement urbain	Odile Goerg	Sébastien Sotindjo, Mamadou Dian Chérif Diallo, Claudes Sissao, Ayodeji Olukkoju, Adovi Michel Goeh-Akue

N°33	Autour des services urbains, l'émergence de dispositifs gestionnaires composites. Confrontations d'expériences abidjanaises, dakaroises et durbanites	Sylvie Bredeloup	Axelle Baillon, Jérôme Lombard, Cyrille Boffi Bi, Sultan Khan, Frank Bruez
N°37	Pouvoirs, marchés et territoires	Denis Requier -Desjardins	Guy Pourcet
N°48	La nouvelle coutume urbaine. Évolution comparée des filières coutumières de la gestion foncière urbaine dans les pays d'Afrique subsaharienne	Benoît Allanic	Malik Gaye
N°50	Innovation and Changing Urban Fileds: Assessing Municipal Action in Inner City Johannesburg	AbdouMalick Simone	
N°57	De la planification urbaine à l'urbanisme des projets de lotissement au Cameroun : impacts sur les stratégies d'accès à la propriété et aux services urbains	Touna Mama	Thomas Tamo tatieste
N°70	Les villes : laboratoires de démocratie ?	Michèle Leclerc-Olive	Amagouin Keita, Georges Gbabo, Bertrand Houzanmé, Aly Oueleghem
N°80	L'émergence d'acteurs locaux dans le champ démocratique et professionnel : une nouvelle donne pour la médiation et l'expertise	Liliane Pierre	Aziz Iraki
N°82	Les services urbains liés à l'environnement entre mondialisation et participation des habitants : approche comparative Afrique de l'Ouest-Maghreb	Jean-Jacques Guibbert, Jean-Louis Coll	Latir Diouf, Ali Timera, Demba Niang
N°83	Émergence de nouveaux acteurs locaux et recomposition des territoires urbains : l'appropriation de la centralité dans les villes du Sénégal par le modou-modou	Cheikh Sarr	Oumar Sow, Oumar Diop, Aly Sine

INVITÉS INTERVENANTS HORS PRUD - DAKAR

PRÉNOM	NOM	ORGANISME ET FONCTIONS
Christel	ALVERGNE	Partenariat pour le développement municipal (PDM) Conseiller technique en aménagement du territoire
Bassirou	DIOUF	Direction de l'urbanisme Ministère de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire Dakar, Sénégal
Papa Babacar	DIOUF	Ville de Guédiawaye Sénégal
Malick	GAYE	ENDA Dakar Sénégal
Georges	GBAGO	UAC Université du Bénin
Mamadou	GOITA	ACORD /Bureau Afrique de l'Ouest Bamako
Kouma	N'DOUR	Directeur de l'ENEA
Demba	NIANG	PADMIR/ PNUD
Mbacké	NIANG	Vice-président Ordre des architectes Sénégal
Oumar	NIASS	Mairie de Guédiawaye
Ardjouma	OUATTARA	INSS/CNRST Ouagadougou, Burkina Faso
Issa	OUATTARA	Maître assistant Université de Bouaké Côte d'Ivoire
Daouda	OUEDRAOGO	Co-directeur Agence G2 Conception Ouagadougou, Burkina Faso

Marie-Thérèse	OUEDRAOGO	Directrice DGDDAF-Patrimoine Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation Burkina Faso
Robert	SAGNA	Maire de Zinguinchor Sénégal
Serigne Mbacké	SECK	Ministère de l'Éducation Dakar Yoff
D. Sébastien	SOTINDJO	Université de Cotonou Cotonou, Bénin
Seydou	SY SALL	Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire Sénégal
Cheikh Issa	SYLLA	Faculté de Droit, CUCAD, Dakar, Sénégal
Alphonse	YAPI - DIAHOU	Maître de conférences École normale supérieure d'Abidjan Abidjan, Côte d'Ivoire
Evariste	ZONGO	Vice-président Fédération d'associations d'habitants du secteur 27 Ouagadougou, Burkina Faso

Crédit photo : Xavier Crepin - ISTED

Conception graphique-réalisation : Christiane Rebel-Graechen - ISTED

Impression : Lefevre - LP Presses

ISTED

La grande Arche, Paroi Nord
92055 La Défense Cedex - France
Tél. 33 (0) 1 40 81 24 06
isted@i-carre.net - www.isted.com



Centre Malher - 9, rue Malher
75181 Paris Cedex 04 - France
Tél. 33 (0) 1 44 78 33 15
www.gemdev.org